

**Qualité, modularité  
et durabilité**

Nos quais flottants, sur poteaux ou sur roues feront le bonheur de toute la famille. Quais en bois, en aluminium ou en plastique, nos produits exclusifs sont soigneusement pensés et testés. Et comme nous sélectionnons les meilleurs matériaux et respectons les plus hauts standards de fabrication, ils se démarquent par leur ingéniosité, leur qualité et leur durabilité.

## Conçus pour faire la différence



Conception et fabrication  
100% «made in Canada»



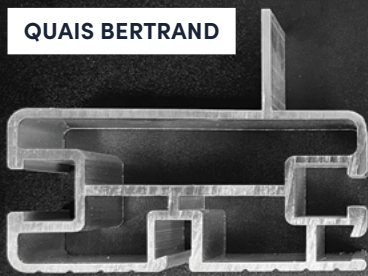
30% d'aluminium en plus  
pour une robustesse inégalée



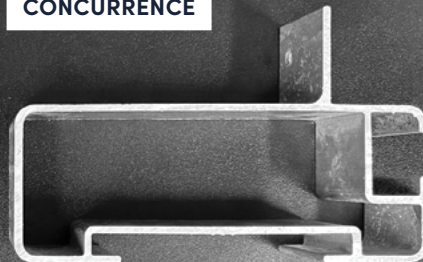
Système modulaire pour  
des configurations illimitées

## CE QUI NOUS DÉMARQUE LA QUALITÉ QUI SE VOIT

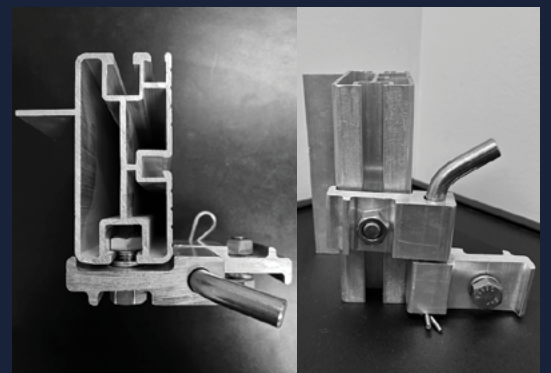
QUAIS BERTRAND



CONCURRENCE



30 % d'aluminium en plus pour une robustesse inégalée



### Pentures exclusives

Système exclusif de pentures (charnières) amovible et sans perçage qui se trouve sous nos quais (sous tous les côtés) et qui permet de configurer les quais en T ou en L



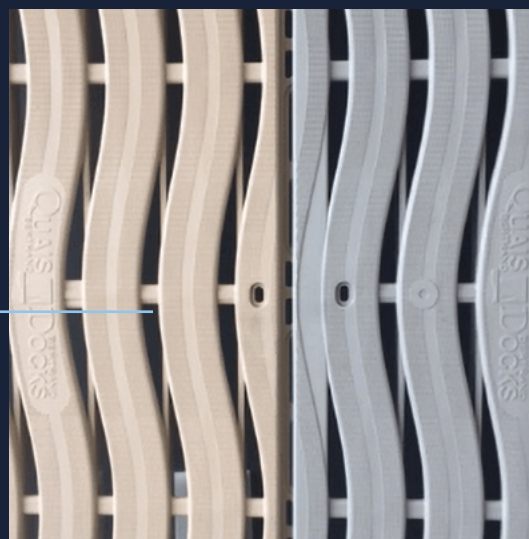
# CE QUI NOUS DÉMARQUE LA QUALITÉ QUI SE VOIT



**Exclusivité Quais Bertrand :** le revêtement plastique X-Wave : aucun entretien, léger, amovible et plus durable que le bois

**Des plaques de fond de dimensions 18,8 cm x 18,8 cm**

Pour une plus grande stabilité



**Une visserie de poteaux en ligne avec le quai qui protège vos embarcations**



**Des soudures plus résistantes**  
Chaque joint est soudé à sa pleine longueur

**Système « Quick Connect » sans perçage grâce à notre concept unique J-CLIP qui est rapide et peut facilement être déplacé**

pour petits accessoires

pour plus gros accessoires



## UNE GARANTIE SOLIDE, À L'IMAGE DE NOS PRODUITS

Quais Bertrand garantit les structures d'aluminium et leurs soudures pour une période de 5 ans, et la mécanique et tous les accessoires que nous fabriquons, pour une période de 2 ans. Une garantie s'applique dans le cadre d'une utilisation normale du produit et dans des conditions normales.

Pendant cette période, Quais Bertrand s'engage, selon le cas, à réparer ou à remplacer gratuitement le produit sur simple présentation de la facture. La garantie ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal utilisé ou accidentellement endommagé ou encore laissé dans l'eau au cours de l'hiver. Quais Bertrand ne peut se porter garant du fond marin.

À noter que la garantie est limitée au premier acheteur. Les frais d'installation et d'enlèvement ne sont pas couverts par la garantie. Voir le libellé complet sur [quaisbertrand.com](http://quaisbertrand.com).